

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET SANCTIONS PAR EQUIPE SENIOR ENGAGEE

CATEGORIES DE CHAMPIONNAT	OBLIGATIONS		SANCTIONS	
	POINTS	OFFICIELS	SPORTIVES	FINANCIERES
PRO A	Néant	Néant	Néant	Néant
PRO B	Néant	Néant	Néant	Néant
LIGUE FEMININE	Néant	Néant	Néant	Néant
ESPOIRS PRO A et PRO B	20	Pas d'officiel de table	Néant	Infraction 1ère année 1 525 € Infraction 2ème année et suivantes 2 290 €
NM 1	30	Pas d'officiel de table	<u>Infraction</u> 1ère année - 4 Pts au Classement 2ème année et suivantes - 6 Pts au Classement	Infraction 1ère année 1 525 € Infraction 2ème année et suivantes 2 290 €
NF1 - NF2	25	Dont 1 officiel de table maximum		Infraction 1ère année 382 € Infraction 2ème année et suivantes 764 €
NF 3	20	Dont 1 officiel de table maximum		Infraction 1ère année 153 € Infraction 2ème année et suivantes 256 €
NM 2 - NM 3	25	Dont 1 officiel de table maximum		Infraction 1ère année 409 € Infraction 2ème année et suivantes 818 €
REGIONAUX QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE	M	F	<u>Infraction</u> 1ère année - 3 Pts au Classement	MASCULIN Infraction 1ère année 153 € Infraction 2ème année et suivantes 256 €
	20	15		
REGIONAUX NON QUALIFICATIFS	15	15	2ème année et suivantes - 5 Pts au Classement	FEMININE Infraction 1ère année 76 € Infraction 2ème année et suivantes 153 €
DEPARTEMENTAUX QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX	10	10	1ère année ou - 3 Pts au Classement	<u>Infraction</u> : 46 €
DEPARTEMENTAUX NON QUALIFICATIFS	10	10	2ème année et suivantes - 5 Pts au Classement	

Création d'équipe : Pas d'obligation la 1ère année de participation

